

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1980)
Heft: 543

Rubrik: Presse

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 13.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

M. Grosjean pense pour les Neuchâtelois

Le licenciement d'un journaliste par son éditeur n'équivaut pas nécessairement à une atteinte à la liberté de la presse. Un journal est aussi une entreprise dans laquelle travaillent des personnes qui peuvent avoir des différends ou des incompatibilités d'humeur. La rupture du contrat de travail, là ou ailleurs, est une manière, à défaut d'être une solution, pour régler de tels problèmes.

L'explication donnée conjointement par le rédacteur en chef de «L'Impartial», Gil Bailod, et le directeur général de l'Imprimerie Courvoisier, Roger Vuilleumier, pour justifier le départ de leur correspondant parlementaire à Berne, Denis Barrelet, va dans ce sens. Le premier parle «d'un problème interne à l'entreprise» et le second d'un «incident de parcours comme il en arrive dans toute entreprise».

En conséquence de quoi, selon eux, l'article de «La Suisse», du 21 avril, intitulé «Carlos Grosjean licencie Denis Barrelet» devient de la «polémique» et le commentaire du correspondant neuchâtelois de la radio, Bernard Guillaume-Gentil qui exprime des craintes pour la liberté d'expression de la rédaction du journal est «émotionnel» et «d'une légèreté déconcertante».

N'est-ce qu'un «simple» conflit de travail ou des questions de principe sont-elles en jeu?

«L'Impartial» adresse plusieurs griefs à Denis Barrelet. Il a critiqué des personnalités élues (l'ancien conseiller d'Etat et conseiller national Henri Schmitt, l'ancien conseiller fédéral Pierre Graber, l'ancien président du Conseil national Luigi Generali). Il a même critiqué le Conseil national dans son ensemble, notamment au terme d'un débat financier, ce qui lui avait valu (à fin 1978) une lettre de réprimande du directeur général, Roger Vuilleumier. Il a enfin participé, à l'automne dernier, au jury de «La Suisse» qui avait émis des notes sur le travail des parlementaires au terme de la législature. La lettre de licenciement arrive en décembre 1979. Hormis la lettre mentionnée ci-dessus et une «prise de bec», encore antérieure, avec le rédacteur en chef, rien n'annonçait une décision de cette portée. Denis Barrelet est congédié parce qu'il manque de déférence à l'égard des autorités. Son style déplaît.

LES DIEUX ET LES ANGES

Est-ce suffisant pour parler d'atteinte à la liberté d'expression? Le «Tages-Anzeiger» répond affirmativement, qui écrit qu'aux yeux de l'ancien conseiller d'Etat et aux Etats, président du conseil d'administration de l'Imprimerie Courvoisier, Carlos Grosjean, les politiciens étant des dieux, petits ou grands, les journalis-

tes doivent être les anges qui répandent les grandes paroles qui sortent de leurs lèvres. Cette conception n'a rien à voir ni avec le journalisme ni avec la démocratie. Si les politiciens veulent que ne paraisse dans les journaux que ce qui leur convient, ils doivent engager des rapporteurs officiels, mais en même temps biffer de la constitution la liberté d'expression. La démocratie vit notamment du fait que les activités des politiciens et des autorités sont examinées attentivement et de manière critique. Voilà pour l'opinion du quotidien alémanique.

D'autres signes vont dans le même sens. Il est (presque) de notoriété publique que Carlos Grosjean est vaniteux jusqu'à la maladie. L'un de ses thèmes favoris, alors qu'il était un «politicien-dieu», était de dissenter sur le crépuscule de l'autorité, qui ne pouvait que marquer le déclin de la société. La démocratie pour amuser le bon peuple, mais l'autorité pour le guider et le conduire.

Il devait donc lui être pénible de voir qu'un journaliste employé dans l'entreprise dont il est le président ne lutte pas contre ce crépuscule, mais qu'au contraire il renforce cette évolution par ses critiques.

Gil Bailod n'a pas plus que Denis Barrelet la plume austère et discrète. Il pratique le coup de gueule plus souvent qu'à son tour. Le journalisme de tempérament qu'il affectionne le conduit à planter souvent des banderilles. Il est vrai qu'il choisit plus adroitement ses proies, évitant

A SUIVRE

Dans les communes valaisannes de Saxon, Saillon, Fully, Leytron et Riddes, on ne veut plus de ces «ultra-saisonniers» que sont les jeunes gens qui, chaque été, proposent dans ces régions leurs services pour la récolte des fruits et légumes. Le Conseil d'Etat valaisan devra donc trancher sur une demande officielle de suppression des autorisa-

tions de travail temporaire (permis accordés dans des délais très brefs, pour une période de travail de courte durée, à des étrangers plus ou moins grassement payés du reste). Un renfort inattendu pour l'initiative Etre solidaires qui réclame la disparition du statut de saisonniers? Pas certain...

* * *

Il y a minorité et minorité. Dans le canton de Fribourg, le district du Lac est considéré officielle-

ment comme bilingue: les francophones y sont manifestement minoritaires. Le district de la Sarine en revanche est, toujours officiellement, francophone... malgré la présence de près de 15 000 Alémaniques sur son territoire.

* * *

Nous posons la question: «La Semaine» n'a-t-il pas été un titre d'hebdomadaire romand il y a une quarantaine d'années?» au sujet du projet de Rin-

les trop gros poissons. Pourtant, Gil Baillod ne manque surtout pas de qualités humaines et de cœur: Rédacteur en chef, il a souvent déclaré que lui présent aucun journaliste ne serait licencié, ou alors qu'il s'en irait aussi. Non seulement il reste, mais il prend la plume pour justifier la décision de ses patrons et pour enfoncer la tête de Denis Barrelet sous l'eau. Vilain.

Lorsqu'un journal comme «L'Impartial» (tirage 30 000 exemplaires) dispose d'un quasi-monopole régional, il est évident que des faits aussi précis permettent à juste titre d'émettre des craintes quant à la manière dont la population sera informée — au sens où le «Tages-Anzeiger» l'entend.

Denis Barrelet entre à «24 Heures» le 1^{er} août. Tant mieux pour lui et pour les lecteurs de ce quotidien. Avec Pierre-André Stauffer, ils constitueront probablement la meilleure équipe de correspondants parlementaires dont dispose un quotidien romand. Mais ce renfort lausannois ne résoud pas le déséquilibre chaud-froid. Après avoir quitté le Conseil d'Etat, Carlos Grosjean s'est converti assez copieusement dans le privé. Il n'a pas caché que ses nouvelles fonctions manquaient de la hauteur de vue que permettait la fonction publique, et que pour tout dire, le privé lui paraissait mesquin.

L'alliage est désormais parfait: du premier emploi il a conservé le sens de l'autorité et du second il en a appris la mesquinerie.

gier de faire paraître un nouveau journal sous ce titre (DP 536). La réponse: «La Semaine», hebdomadaire romand, a paru du 16 septembre 1938 au 21 juillet 1939. Son adresse: Fusterie 16 à Genève. Sa tendance: plutôt à gauche. Les lecteurs de DP s'en souviennent-ils? On ajoutera, à titre anecdotique, qu'un premier hebdomadaire portant ce nom a paru en 1856 à Berne comme supplément du journal «Le Monde».



On n'arrête pas le progrès: nouvelles rotatives à «L'Impartial»